



Collège de La Chesnoye
3 Avenue du Général de Gaulle
02410 Saint-Gobain
Tél. 03.23.52.82.29
Fax. 03.23.52.84.73
Ce.0020046P@ac-amiens.fr

COMPTE RENDU DU CA DU 22 MARS 2018

Le conseil d'administration du collège de la Chesnoye de Saint-Gobain s'est réuni jeudi 22 mars 2018.

A 17h35, le quorum étant atteint par 16 membres présents sur 24, la séance débute.

Madame la Principale souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Elle présente les excuses de Mme Varlet, Mme Duc, Mme Heuveline retenues par d'autres obligations. Mme Perdu et Mme Bliaux rejoindront le conseil avec un petit retard.

M. Nouvian accepte de prendre le secrétariat.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme la Principale soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres du Conseil d'administration.

↳ L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par 16 voix.

II. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19/02/2018

Le compte-rendu n'appelant aucune observation, Mme la Principale propose aux membres du conseil d'administration de l'adopter.

↳ L'ordre du jour du conseil d'administration du 19/02/2018 est adopté à l'unanimité par 16 voix.

III. EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE FINANCIER 2017

Mme la Principale soumet aux membres du conseil d'administration une délégation de signature au profit de Mme Denys, gestionnaire.

Domaines concernés par la délégation :

- Délégation de signature des bons de commande
- Ordres de mission des personnels administratifs, ouvriers, techniques et de laboratoire
- Certification des états de frais de déplacement de ces mêmes personnels
- Visa des autorisations d'absence des personnels énumérés ci-dessus

↳ La délégation de signature est votée à l'unanimité par 16 voix.

Mme Denys, gestionnaire, présente le compte rendu de gestion pour l'exercice 2017

Activité pédagogique

Vie de l'élève

17h45 : Mme Perdu rejoint le CA

Administration et logistique

Restauration et hébergement

Bourses nationales

Mme La Principale explique que les bourses nationales et départementales restent un point de vigilance pour le collège. Les élèves issus de CSP défavorisées représentent 44% alors que le taux d'élèves boursiers n'atteint que 22%. Il faudra réfléchir aux moyens d'augmenter le taux de boursiers et le mettre plus en cohérence avec le taux de CSP défavorisées : accompagnement des parents, recherche des critères liés aux CSP...

Mme Morel, agent comptable, présente le compte financier 2017

Mme Morel appuie sa présentation sur un document reprenant :

- Le résultat
- La capacité d'autofinancement
- La détermination du fonds de roulement
- Le besoin en fonds de roulement
- La trésorerie
- L'autonomie financière

Mme Morel conclut sur l'analyse financière globale et l'affectation du résultat

Mme Morel apporte les compléments d'information.

Mme D'Isidoro remercie Mme Denys et Mme Morel pour leur présentation.

Mme D'Isidoro soumet l'adoption du compte financier 2017 aux membres du conseil d'administration.

↳ Le compte financier est adopté sans réserves à l'unanimité par 18 voix.

IV. Affectation du résultat de l'exercice 2017

Mme D'Isidoro propose aux membres du conseil d'administration l'affectation du résultat sur le compte de réserves unique.

↳ L'affectation du résultat est voté à l'unanimité par 18 voix.

V. PROJET ECOLE OUVERTE

Mme D'Isidoro présente le projet école ouverte pour l'année 2018

Publics visés

Objectifs du projet

Programme prévisionnel

Intervenants

Rémunération

Concernant la possibilité de restauration sur place (la restauration ne fonctionnant pas pendant les vacances) Mme D'Isidoro explique que les élèves pourront venir avec un panier repas froid. Mme Bliaux informe les membres du CA que les repas froids pourront être stockés dans des frigos prêtés par la mairie de Saint-Gobain.

Après avoir répondu à l'ensemble des questions Mme D'Isidoro soumet le projet *école ouverte* au vote des membres du CA

↳ Le projet Ecole ouverte pour l'année 2018 est voté à l'unanimité par 18 voix.

VI. QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Aucune question diverse n'a été déposée.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Principale remercie les membres du conseil d'administration. La séance et levée à 18h25.

Le secrétaire de séance
M. Pascal NOUVIAN

La Principale
Mme Christine D'ISIDORO